



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 10 décembre 2024 à 19 h 30, au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon, Saint-Constant, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogations mineures suivante :

6, RUE SAINTE-PIERRE ET 8, RUE SAINT-PIERRE – LOT 2 177 900 DU CADASTRE DU QUÉBEC (LOTS PROJETÉS 6 636 841, 6 636 842, 6 636 843)

Demande de dérogation mineure numéro 2024-00084 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- La case de stationnement réservée aux petites automobiles et motocyclettes serait d'une largeur de 2,18 mètres alors que le règlement prévoit une largeur minimale de 2,50 mètres;
- Les allées de circulation dans le garage souterrain adjacentes aux issues seraient d'une largeur de 6,02 mètres et 6,05 mètres dans leurs parties les plus étroites alors que le règlement prévoit une largeur minimale de 6,5 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire, du bureau de projets et du développement économique au (450) 638-2010 poste 7223 durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 21 novembre 2024.

M^e Geneviève Noël
Directrice adjointe et greffière adjointe
Service des affaires juridiques et du greffe